



71 boulevard de Brandebourg

94200 IVRY SUR SEINE

☐ 01 89 38 50 04

Email : amae.mutuelle@gmail.com

Site internet : www.amae-mutuelle.fr

Ivry, le 23 mars 2026,

Objet : Appel à candidature pour l'élection des délégué.es de l'AMAE

Chère adhérente, Cher adhérent,

Les élections de délégué.es de notre Association pour une Mutuelle des Anciens de l'Emploi (AMAE) auront lieu du 11 mai au 5 juin 2026.

L'AMAE est une association qui est gérée par un Conseil d'administration élu par les délégué.es.

Ces délégué.es sont élu.es tous les 4 ans par les adhérent.es et se réunissent en Assemblée générale une fois par an.

Cette Assemblée Générale a pour objet de :

- * Valider l'activité de l'Association (bureau et CA), à travers le bilan d'activité et la trésorerie.
- * Débattre du bilan présenté par la mutuelle Malakoff Humanis.
- * Débattre des augmentations de cotisations et des garanties offertes par la mutuelle.
- * Débattre et valider le rapport d'orientation et le budget prévisionnel

Pour vous permettre d'être candidat.e, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Le déroulement des élections des délégué.es.
- La déclaration individuelle de candidature pour l'élection des délégué.es AMAE.
- La charte des élu.es AMAE au verso de la déclaration individuelle de candidature également à signer.

Bien cordialement.

Monique HUGUET

Présidente de l'AMAE



DÉROULEMENT

DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉ.ES DES SECTIONS DE VOTE DE L'AMAE

Elections du 11 mai 2026

Le document de référence « ORGANISATION DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉ.ES DES SECTIONS DE VOTE DE L'AMAE 2026 » peut être consulté sur le site de l'AMAE ou demandé par courrier au siège de l'AMAE.

Les délégué.es des sections de vote sont élu.es pour 4 ans à bulletin secret, uniquement par correspondance.

Art. 2 Répartition des délégué-es

Nombre de sièges à pourvoir (titulaires et suppléants) :

- Section 1 : HAUTS DE FRANCE (*Nord Pas de Calais, Picardie*) **2 t + 2 s**
- Section 2 : BRETAGNE ; NORMANDIE **3 t + 3 s**
- Section 3 : PAYS DE LA LOIRE ; CENTRE -VAL DE LOIRE **3 t + 3 s**
- Section 4 : NOUVELLE AQUITAINE
(*Aquitaine, Poitou Charentes, Limousin*) **2 t + 2 s**
- Section 5 : OCCITANIE (*Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées*) **3 t + 3 s**
- Section 6 : PROVENCE CÔTE D'AZUR ; CORSE **2 t + 2 s**
- Section 7 : ARA (*Rhône Alpes, Auvergne*) **2 t + 2 s**
- Section 8 : GRAND EST (*Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine*) et
BOURGOGNE FRANCHE COMTE **1 t + 1 s**
- Section 9 : ILE DE FRANCE, DROM-COM **3 t + 3 s**

Les candidatures individuelles seront prises en compte par le bureau.

Calendrier Électoral

1. Envoi de l'appel à candidature : 23 mars 2026.
2. Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2026.
3. Envoi des bulletins de vote, postal ou électronique : 11 mai 2026.
4. Fin des votes : 5 juin 2026.
5. Dépouillement : 15 juin 2026 et attendre le délai de 15 jours pour la proclamation des résultats pour des contestations éventuelles, le 30 juin 2026.

AMAE

ELECTIONS DU 11 mai au 5 juin 2026

**DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE POUR
L'ELECTION DES DELEGUE.ES AMAE**

date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2026

Je soussigné.e,

PRENOM : **NOM**

Date de naissance :

ADRESSE PERSONNELLE :

.....
.....

Numéro de téléphone : Ligne Fixe Portable

Mail personnel :

Déclare faire acte de candidature aux élections du 11 mai 2026

région :

De la section de vote n° :

Date :

Signature :

CHARTRE DES ELU-ES AMAE

Engagement réciproque :

Les délégué.es à l'Assemblée Générale de l'AMAE sont élu.es par les adhérent.es de l'AMAE.

Tout.es les délégué.es sont bénévoles, ils/elles

- Représentent les adhérents.es de leur section de vote dans les instances statutaires.
- Élisent lors de la première Assemblée Générale le CA, auxquelles ils/elles peuvent être candidat.es.
- Participent au développement de l'AMAE.
- Sont à l'écoute des adhérent.es, les informent, les conseillent et respectent les règles de confidentialité.
- Respectent les statuts et le règlement intérieur de l'AMAE.
- Agissent dans un esprit et avec les valeurs mutualistes : démocratie, solidarité, responsabilité.

Pour leur permettre d'assumer leur mission l'AMAE s'engage à la diffusion de l'information.

Date et signature